



Les Vœux du Maire



Mesdames, Messieurs, Chers Concitoyens,

Tout d'abord, je voudrais, au nom de la Municipalité que je représente, succomber à la tradition des vœux et vous souhaiter en ce début 2005 une bonne et heureuse année pour vous, vos proches et vos amis. Vive 2005 donc et adieu 2004.

Il est de tradition au moment du rituel des vœux de tracer, sans complaisance mais non sans fierté, un rapide bilan de l'action du Conseil Municipal en y intégrant les projets à poursuivre et à finaliser dans l'année qui suit. Ainsi, courant 2004, nous avons réalisé, ce qui n'était pas un luxe mais une nécessité criante, la réhabilitation tant attendue des Maisons Communales Chemarin et Michel. Vous avez pu constater que cette partie de la Grande Rue est redevenue très agréable. A la place du magasin d'électroménager et de la boucherie ont pris place la nouvelle officine de pharmacie et les nouveaux locaux de Groupama. Six appartements spacieux et agréables ont été aménagés aux étages et ont trouvé rapidement des locataires.

L'ensemble des terrains à bâtir dans les deux lotissements communaux a été vendu. La Municipalité recherche activement un ou deux sites susceptibles d'en accueillir de nouveaux. L'immeuble administratif de l'ancienne Gendarmerie a été réaménagé en un agréable Relais Mille Pattes accueillant une halte-garderie, la garderie péri-scolaire et les centres de loisirs. .

L'O.P.A.C. a commencé une première tranche de pavillons locatifs au Hameau des Ormes qui devraient être achevés fin mars.

Enfin, l'ensemble des terrains disponibles sur la Zone Artisanale de Chassigneux a trouvé acquéreur avec le déménagement de la Coopérative Agricole et son nouveau bâtiment sous enseigne Gamm Vert. Les travaux doivent débuter dans quelques jours, ce qui, nous a contraints, bien sûr, à entreprendre une extension de la Zone Artisanale pour offrir de nouveaux emplacements aux artisans dompierois qui souhaitent s'agrandir ou pour en accueillir de nouveaux qui voudraient s'installer sur notre Commune.

Mais il n'est pas question pour l'équipe municipale que je dirige de s'endormir sur ses lauriers. Aussi, de nouveaux investissements sont déjà prévus pour 2005. Le plus important est sans contexte l'agrandissement du cimetière au cours du 1^{er} semestre. Par ailleurs, le Conseil Municipal a décidé d'engager l'aménagement de la Place de la Gendarmerie en y incluant des espaces paysagers afin de préserver notre cadre de vie. Nous poursuivrons aussi notre effort de fleurissement dans le bourg.

Je vous donne rendez-vous le dimanche 09 janvier 2005 à partir de 10 h 30 à la salle des fêtes pour reparler de tous ces sujets et bien d'autres avec les Elus de la Municipalité.

Je vous remercie de votre patiente lecture et formule à nouveau tous mes vœux de santé, bonheur et prospérité à chacun d'entre vous.

✽ Christian MAZUÉ ✽

Sommaire



Page 1	:	Mot du Maire
Page 3	:	Sommaire
Pages 4 et 5	:	Budget Communal
Pages 6 et 7	:	La Voirie Communale
Page 8	:	Réhabilitation logements et locaux commerciaux
Page 9	:	Les lotissements communaux
Page 10	:	Extension Hameau des Ormes
Page 11	:	Extension Z.A. de Chassigneux
Page 12	:	Agrandissement du cimetière
Page 13	:	Complexe Touristique du Village des Meuniers
Pages 14 et 15	:	Halte-Garderie Relais Mille Pattes
Pages 16 et 17	:	Amélioration de l'Habitat
Page 18	:	Le fleurissement
Page 19	:	Les Balades vertes
Pages 20 à 22	:	La Galerie Européenne de la Forêt et du Bois
Page 23	:	L'Office Nationale des Forêt
Pages 24 et 25	:	R.P.I. Dompierre - Montmelard
Page 26	:	L'A.D.M.R.
Page 27	:	Service de soins à domicile
Page 28	:	La bibliothèque
Page 29	:	Don du Sang
Pages 30 et 31	:	Le Foyer Rural
Pages 32 et 33	:	Football Club Dompierre - Matour
Page 34	:	Les Dompierre de France
Page 35	:	Les Aînés Dompierrois
Page 36	:	L'Amicale des Sociétés
Page 37	:	Le Comité des Fêtes
Pages 38 à 40	:	Ça s'est passé il y a 100 ans
Page 41	:	Flashes- Infos
Pages 42 et 43	:	Calendrier des manifestations 2005
Pages 44 et 45	:	Adresses utiles
Page 46	:	Etat-civil
Page 47	:	Vos idées

Budget Communal



SECTION D'INVESTISSEMENT

<i>DÉPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Opérations :		Subventions d'investissement	217 981
- Travaux Voirie	45 000	Emprunts et dettes assimilées	97 480
- Divers bât.iments communaux	7 900	Remboursement F.C.T.V.A.	34 554
- Acquisition matériel	26 000	Virement de la section de fonctionnement	169 241
- Acquisitions foncières	10 000	Solde d'exécution reporté	81 644
- Travaux église Meulin	3 000		
- Travaux extension cimetièrre	60 000		
- Const. nouvelle gendarmerie	20 000		
- Extension Hameau des Ormes	128 000		
- Travaux halte garderie	180 000		
Remboursement d'emprunts en capital	121 000		
TOTAL	600 900	TOTAL	600 900

SECTION DE FONCTIONNEMENT

<i>DÉPENSES</i>		<i>RECETTES</i>	
Charges à caractère général	172 323	Produits des services	8 700
Charges de personnel	307 050	Impôts et taxes	213 040
Autres charges de gestion courante	79 800	Dotations et participations	365 681
Atténuation de produits	21 500	Autres produits de gestion courante	119 000
Charges financières	50 000	Atténuation de charges (Remb. C.E.C. / Emplois jeunes)	2 500
Charges exceptionnelles	21 000	Produits exceptionnels (ventes terrain de Challes les Eaux + bâtiments gendarmerie)	206 225
Virement à la section d'investissement	169 241		
Solde d'exécution d'investissement reporté	94 232		
TOTAL	915 146	TOTAL	915 146

Depuis l'année 2003, deux nouveaux budgets distincts ont été instaurés par le Conseil Municipal pour les immeubles Chemarin et Michel réhabilités en 6 logements locatifs et 2 locaux commerciaux

--- **Budget logements sociaux** ---

Dépenses d'investissement : 573 202 €
 Recettes : - Subventions : 238 202 €
 - Emprunt : 335 000 €

--- **Budget locaux commerciaux** ---

Dépenses d'investissement H.T. : 111 376 €
 Recettes : - Subventions : 43 376 €
 - Emprunt : 68 000 €

- Part communale des impôts locaux pour 2004 -

	BASE D'IMPOSITION	TAUX	PRODUIT
Taxe d'habitation	635 300 €	7,95 %	50 506 €
Taxe foncière - propriétés bâties	520 800 €	12,53 %	65 256 €
Taxe foncière - propriétés non bâties	101 700 €	33,91 %	34 486 €
Taxe professionnelle	539 200 €	7,22 %	38 930 €
TOTAL	/	/	189 178 €

- Les taux d'imposition dans le canton -

	Taxe habitation		Taxe foncière Propriété bâtie		Taxe foncière Propriété non bâtie		Taxe professionnelle		T.E.O.M
	Cne	CdC	Cne	CdC	Cne	CdC	Cne	CdC	
BRANDON	6,14	2,33	8,50	3,36	21,44	11,38	6,80	2,64	10,30
LA CHAPELLE	5,54	2,33	7,80	3,36	26,07	11,38	4,14	2,64	10,30
DOMPIERRE	7,95	2,33	12,53	3,36	33,91	11,38	7,22	2,64	10,30
MATOUR	9,04	2,33	11,86	3,36	56,66	11,38	9,60	2,64	10,30
MONTAGNY	5,52	2,33	6,65	3,36	27,76	11,38	8,00	2,64	10,30
MONTMELARD	5,09	2,33	9,04	3,36	27,06	11,38	8,30	2,64	10,30
TRAMBLY	4,09	2,33	7,22	3,36	29,77	11,38	4,22	2,64	10,30
TRIVY	7,35	2,33	10,40	3,36	30,07	11,38	9,36	2,64	10,30

Cne = Commune

CdC= Communauté de Communes

TEOM = Taxe d'enlèvement des ordures ménagères

La Voirie Communale et Rurale

En cette fin d'année 2004, plusieurs travaux sont en cours.

Actuellement, l'entreprise Révillon réalise la chaussée intérieure (finition à l'enrobé) et la construction des trottoirs des lotissements communaux de « La Croix de Mission et « Les Pesses ». Tous les lots étant vendus, il était nécessaire d'effectuer ces travaux.

Parallèlement, il va être procédé à un revêtement bicouche de la voirie d'accès au lotissement de La Croix de Mission.

L'entreprise Sivignon de Vendennes les Charolles a effectué dernièrement des travaux d'aménagement du Chemin dit « de la Vieille Route » qui va du lieu-dit « Le Grand Chemin » à « La Maison Brûlée ». Ce chemin était particulièrement abîmé suite aux nombreux orages de cette année.

Régulièrement les employés municipaux aménagent divers chemins :

- curage de fossés
- pose de canalisation d'eaux pluviales

* * * * *

Suite aux propositions de dénomination des rues annoncées dans le bulletin municipal n° 19, le Conseil Municipal, lors de ses séances du 07 septembre et 05 octobre 2004 a définitivement arrêté les noms de l'ensemble des voies, rues et places du centre bourg.

Route allant de l'église en direction du garage Martinot	Rue de Trambly
Route entre l'église et le rond-point des Meuniers	Grande rue
Route allant du rond-point des Meuniers jusqu'à la sortie du village	Rue de Montmelard
Route partant de l'église en direction de Mâcon	Rue de Trivy
Route descendant vers Frouges	Rue de Frouges
Route desservant la Guinguette (à partir de Maxime Augoyard)	Rue de la Guinguette
Route desservant le stade	Rue du stade
Route partant de l'école du haut en direction du cimetière	Rue du cimetière
Autour de l'église	Place de l'église
Place de la mairie	Place de la Mairie
Ruelle descendant de chez J. Dargaud jusqu'au Ham. des Ormes	Rue Laurent
Route descendant de la place de l'église au champ de la Croix	Rue des Badoules
Route derrière chez Guillaume	Rue Jeanne Aucaigne
Le Champ de la Croix	Lot. du Champ de la Croix

Le Hameau des Ormes	Lot. du Hameau des Ormes
Le Champ des Fleurs	Lot. du Champ des Fleurs
La Croix de Mission	Lot. de la Croix de Mission
Les Pesses	Lot. des Pesses
Route descendant vers la gendarmerie actuelle	Rue de la Gendarmerie
Route descendant vers la Bourbe	Rue de la Bourbe
Route montant en direction de Montagny	Rue de Meulin
Route descendant à la Gare	Rue de la Gare
Route desservant Le Molard	Rue du Molard
Autour du Monument aux morts	Place des Anciens Combattants (1914-1918 / 1939-1945 1947 / 1954-1962)
Rue allant au lotissement de la Croix de Mission (Aupoix & Jugnet)	Rue de Pré de Vau
Rond-point des Meuniers	Rond-point des Meuniers
Chemin descendant après chez Gérard Terrier	Chemin de la Palissade
De la carrosserie Perrin à chez M. Pistorius	Rue de l'Arboretum
Place de la Gendarmerie et de l'École du Haut	Place de la Gendarmerie

Maintenant il reste à concrétiser cette décision en étudiant les différentes plaques et numérotation des rues à placer sur les façades. L'ensemble des riverains concernés sera informé de l'évolution de ce dossier.

Parallèlement, un plan du centre bourg sera aussi édité et remis gratuitement à tous les habitants et touristes.

6 logements et 2 locaux commerciaux réhabilités au Centre - Bourg

Les travaux de réhabilitation par la Commune des Maisons « Chemarin » et « Michel » au centre-bourg se sont réalisés en un temps record au cours du 1^{er} trimestre 2004.

Ces restaurations dans la grande rue ont permis de redynamiser le quartier.

Dès le 1^{er} juin, la pharmacie Poinot a été transférée dans le local commercial de la Maison Chemarin. Les locataires dans les 4 vastes appartements ont pu emménager dès le mois d'août .

Fin octobre, les travaux se terminaient dans la Maison « Michel » et Groupama a pu y transférer ses bureaux début décembre.

Au cours des après-midis « portes ouvertes », les Dompierrois ont pu apprécier ces réhabilitations réussies, dans le cadre de l'opération « Cœurs de Villages » (financement de 30% par le Conseil Régional).

Les nouveaux occupants sont :

Maison Chemarin :

Local commercial : Pharmacie Poinot

Logement n°1 : M. David Marinelli

Logement n°2 : M. Daniel Vernerey

Logement n°3 : M. Matthieu Labruyère et Melle Cécile Delvincourt

Logement n°4 : M. Matthieu Surget et Melle Lauriane Pétilat

Maison « Michel » :

Local commercial : Groupama

Logement n°1 : Melle Cécile Charvet

Logement n°2 : M. Lionel Beuteau

Bienvenue à toutes ces familles.

Les lotissements communaux



L'ensemble des parcelles des lotissements communaux de "La Croix de Mission" et "Les Pesses" est vendu.

Le prix attractif, la situation centrale de Dompierre entre Mâcon et Paray le Monial, son bourg commerçant ainsi que les services médicaux ont été des atouts forts pour vendre ces terrains.

De nombreux pavillons sont en cours de construction sur ces lots et de nouvelles familles emménagent. Plusieurs demandes d'acquisition de terrain par des particuliers sont en instance en Mairie.

Le Conseil Municipal réfléchit depuis de nombreux mois sur les possibilités de réalisation d'un ou deux nouveaux lotissements aux abords du centre-bourg.

Des discussions sont en cours avec les propriétaires de différents terrains et une mission d'étude vient d'être confiée au Cabinet de géomètres Bonin-Monin pour vérifier que les sites d'implantation envisagés permettent le raccordement aux différents réseaux (assainissement, eau, électricité, téléphone).

La Municipalité souhaite pouvoir proposer très rapidement de nouveaux terrains à bâtir viabilisés à des prix raisonnables.



Extension du Hameau des Ormes



Le lotissement du Hameau des Ormes a été pensé à partir de 1985. A l'origine, il avait été prévu la construction d'une cinquantaine de petits pavillons de type T1-T2 à destination des personnes âgées, des célibataires ou couples sans enfant. Une première tranche de 24 pavillons a été inaugurée en 1988.

En 2001, la nouvelle Municipalité, constatant un manque de logements locatifs individuels, a décidé de lancer une extension du lotissement avec à terme la construction de 15 pavillons de type T4 - T5. Le dossier a été confié à l'OPAC 71.

Après deux ans d'étude de faisabilité technique et financière, une première tranche de 5 pavillons de 4 à 5 pièces a été décidée.

Ils sont fabriqués avec la technique de l'ossature bois. Les performances en terme de confort et d'isolation thermique de ces maisons permettent de répondre à certains critères de la Haute Qualité Environnementale.

L'expérience acquise sur ce type de construction par l'O.P.A.C. 71 permet d'envisager maintenant des solutions de préfabrication complète des murs en atelier. Cette solution offre l'avantage d'une bonne maîtrise au niveau de l'isolation thermique, mais également plus de propreté et un gain de temps significatif sur le chantier, dans la perspective d'un bon respect des délais de réalisation.

Le mise en service est prévue pour le 1^{er} avril prochain.

Le viabilisation des voies et réseaux est assurée par la Commune.

L'O.P.A.C. 71, propriétaire et gestionnaire de ces pavillons vient de communiquer en Mairie les loyers mensuels qui s'appliqueront :

1 pavillon T5 (4 chambres) avec garage : 469,37 €

4 pavillon T4 (3 chambres) avec garage : 399,26 €

Les candidats locataires sont invités à venir se renseigner en Mairie dans les meilleurs délais et à déposer un dossier de candidature.

Extension de la Zone Artisanale de Chassigneux



Par arrêté préfectoral du 21 janvier 1977, il a été créé le lotissement communal intitulé Zone Artisanale de « Chassigneux » à Dompierre les Ormes, situé en bordure du C.D. 41, à la sortie de l'agglomération, à l'intersection de la route de Montmelard et de la voie communale Dompierre-Matour, passant par Bois du Lin.

Par arrêté préfectoral du 29 juillet 1987, une extension de ce lotissement artisanal a été réalisée.

Cette zone regroupe les ateliers artisanaux suivants :

- Ebénisterie Marot Bernard
- Ebénisterie Carrette Patrick
- Plâtrerie-Peinture Pageaut Alain
- Plomberie-Sanitaire Mulot Eric
- Charpente-Zinguerie Debiemme Sébastien
- Serrurerie-Métallerie Cortier Michel
- Menuiserie Dargaud Alain
- Les ateliers municipaux
- Coopérative agricole AC2B Gamm Vert (dans quelques mois)

Actuellement, ce lotissement artisanal ne dispose plus de lots disponibles à la vente.

Le Conseil Municipal souhaite procéder à une nouvelle extension pour pouvoir répondre à la demande de plusieurs artisans qui souhaitent construire leur atelier sur ce site bien situé géographiquement.

Les terrains jouxtant cette zone conviendraient parfaitement pour un agrandissement de ce lotissement artisanal. Des discussions sont en cours avec les propriétaires riverains et le Conseil Municipal souhaite que ce dossier puisse aboutir très rapidement.

Ce nouveau lotissement artisanal serait un atout commercial pour les futurs occupants et pour l'ensemble de la population.

D'autre part, le permis de construire a été accordé à la Coopérative AC2B pour l'aménagement du bâtiment communal loué jusqu'au 15 décembre dernier à "SDEL Réseaux Extérieurs" situé sur cette zone artisanale.

Le bail de location-vente de cet ensemble immobilier avec le terrain attenant va être signé prochainement. Les travaux de réhabilitation financés par la Coopérative doivent débuter courant janvier 2005 avec une ouverture prévisible de la nouvelle structure à enseigne "Gamm Vert" au début du 2^{ème} trimestre prochain.

L'agrandissement du cimetière se confirme



Les acquisitions foncières relatives à l'agrandissement du cimetière sont maintenant terminées.

Le Conseil Municipal a accepté les devis de différentes entreprises pour la réalisation de ces travaux.

		T.T.C.
Lot Terrassement V.R.D. Ets TP Sivignon Vendennes les Charolles	Décapage terre végétale, aménagement accès et mise en œuvre de grès tamisé (sur la moitié de la surface.	18 364,00 €
Lot Maçonnerie Ent. Jean-Yves Dargaud Trivy	Construction d'un mur de clôture en agglos de 141 ml et création de deux passages dans le mur existant.	37 967,00 €
Lot Serrurerie Ent. Michel Cortier Dompierre les Ormes	Confection et mise en place d'un portail.	2 944,00 €

Un colombarium sera aussi installé mais le choix définitif n'est pas à ce jour arrêté.

Une première réunion de chantier a eu lieu le 10 décembre dernier.

Après avoir établi le planning des travaux, il apparaît que les travaux pourront être terminés fin septembre 2005.

Les 3 containers "points propres" Verre - Cartons/Journaux - Emballages seront déplacés du parking du cimetière au parking de la Bascule dès ce mois de janvier.

Complexe Touristique du Village des Meuniers



Le bilan de la saison 2004 est mitigé, comme dans la plupart des sites touristiques en Bourgogne et en France.

Les conditions météorologiques défavorables et la conjoncture économique difficile, particulièrement aux Pays Bas (70% de notre clientèle traditionnelle) ont eu des répercussions, surtout sur le remplissage du camping en basse saison.

Sur l'ensemble de la capacité d'hébergement, camping et locatifs, nous avons enregistré une baisse de 16% de la fréquentation. Le chiffre d'affaires général n'a baissé que de 10% par rapport à 2003, cette baisse étant essentiellement due aux recettes de la piscine qui ont chuté de 50%.

Les recettes concernant l'hébergement se sont maintenues, car nous avons été complet en haute saison et la venue de groupes (comités d'entreprise, séminaires) a compensé la baisse de la clientèle individuelle de la basse saison. Le bar-restaurant affiche un résultat satisfaisant (+ 10 000 €)

En résumé, le bilan reste équilibré grâce à une augmentation de la fréquentation par des groupes et à une meilleure gestion des dépenses qui ont baissé d'environ 15% par rapport à 2003.

Les axes de travail en cours pour 2005 sont une poursuite de la réduction des charges et le développement de la clientèle en basse saison. Pour le locatif, l'accent sera mis sur les clients français (individuel et groupe) et pour le camping, nous rechercherons en priorité une clientèle française, britannique, belge et allemande. Une véritable démarche de commercialisation a débuté, avec pour outils un site Internet remodelé (<http://www.villagedesmeuniers.com>), une nouvelle brochure, et une prospection ciblée et active.

Les réservations ont déjà commencé et affiche un dynamisme certain, permettant d'être optimiste pour la saison 2005.

✽ Anne KLEISLER ✽
Directrice

Halte-Garderie Relais « Mille Pattes »



Les travaux d'aménagement du relais « Mille Pattes » par la Commune dans le bâtiment administratif de l'ancienne Gendarmerie se sont déroulés entre le 15 mai et le 31 octobre 2004.

Après appel d'offres, les entreprises suivantes ont été retenues par le Conseil Municipal lors de sa séance du 04 mai 2004 :

* Lot 1 - Gros œuvre	30 551 € T.T.C.
Entreprise Prost	
* Lot 2 - Menuiserie	32 330 € T.T.C.
Entreprise Laffay	
* Lot 3 - Plâtrerie	33 177 € T.T.C.
Entreprise Sarnin-Becaud	
* Lot 4 - Plomberie - Chauffage	5 650 € T.T.C.
Entreprise Litaudon	
* Lot 5 - Electricité	12 164 € T.T.C.
Entreprise Boitier	
* Lot 6 - Carrelages	5 560 € T.T.C.
Entreprise Deborde	
	<hr/>
	119 432 € T.T.C.

A ces montants, s'ajoutent les honoraires du maître d'œuvre Jacques Ledauphin (15 697,50 Euros T.T.C.), du coordinateur sécurité Bureau Véritas (1 327 € T.T.C.), l'acquisition du mobilier, appareils ménagers/jeux éducatifs (21 2002 € T.T.C.) et divers pour 7 303 €.

Pour cette opération, les subventions suivantes ont été attribuées :

* CAF	82 560 € T.T.C.	
* Etat	39 000 € T.T.C.	(au titre de la D.G.E. 2002)
* Département	7 431 € T.T.C.	

Un emprunt d'une durée de 7 ans d'un montant de 36 000 € complète ce financement. La Municipalité a signé avec le S.I.V.U. une convention de mise à disposition du bâtiment. La recette permettra à la Commune d'assurer le remboursement de l'emprunt.

La journée « Portes Ouvertes » du 06 novembre dernier a permis à une grande partie de la population du secteur de venir visiter ce lieu convivial dédié à l'enfance et à la jeunesse.

L'inauguration officielle le 27 novembre a réuni M. le Sous Préfet, les Parlementaires et personnalités locales.

Cette structure fonctionne dans le cadre du Syndicat Intercommunal à Vocation Unique (S.I.V.U.) « Enfance et Jeunesse de la Haute Grosne », mis en place depuis 2003 regroupant les collectivités de Dompierre les Ormes, Matour, Tramayes, et Tramb

Les Haltes-Garderies « Mille Pattes » (Dompierre), « Coccinelle » (Matour) et « Libellule » (Tramayes) accueillent les enfants de 3 mois à 6 ans dans un cadre adapté, chaleureux et ludique.

Une équipe éducative, composée d'une éducatrice de jeunes enfants (responsable des trois structures), de deux auxiliaires de puériculture et d'une animatrice petite enfance, propose diverses activités d'éveil favorisant l'apprentissage de la vie sociale.

La halte-garderie, c'est aussi...

- un lieu de rencontre proposé aux parents, futurs parents, assistantes maternelles, grands-parents... et aux jeunes enfants accompagnés ;
- un espace de socialisation et de découverte pour l'enfant dans la sécurité affective du parent présent ;
- un espace de détente pour les adultes, riche d'échanges et de rencontres.

- le mardi de 09 h à 12 h au Relais Coccinelle
- le jeudi de 09 h à 12 h au Relais Libellule
- le vendredi de 09 h à 12 h au Relais Mille Pattes

Heures et jours d'ouverture des haltes-garderie

	Relais Mille Pattes Dompierre	Relais Coccinelle Matour	Relais Libellule Tramayes
Lundi	de 08 h 30 à 18 h 00		
Mardi	de 08 h 30 à 18 h 00		de 08 h 30 à 18 h 00
Mercredi		de 08 h 30 à 18 h 00	
Jeudi		de 08 h 30 à 18 h 00	
Vendredi			de 08 h 30 à 18 h 00

Leurs Coordonnées :

Halte-Garderie Mille Pattes
Rue de la Gendarmerie
71520 DOMPIERRE LES ORMES
☎ 03.85.50.27.51

Halte-Garderie Coccinelle
Maison des Associations
71520 MATOUR
☎ 03.85.59.76.21

Halte-Garderie Libellule
Résidence de Vannas
71520 TRAMAYES
☎ 03.85.50.58.11

Amélioration de l'habitat



Depuis le mois de septembre, une étude préalable à la mise en place d'une Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (O.P.A.H.) est menée sur 5 Communautés de Communes, dont celle de Matour et sa Région (les 4 autres sont La Guiche, Grosne et Guye, Mâconnais-Charollais, Autour du Mont St Vincent). Le périmètre d'étude dénombre au total 54 communes.

Afin d'informer et de mobiliser les propriétaires, un courrier d'information accompagné d'un questionnaire a été envoyé aux propriétaires recensés sur les communes du périmètre de l'O.P.A.H. et des permanences d'information ont été mises en place sur l'ensemble du périmètre.

5 réunions publiques ont également eu lieu dont une à Dompierre les Ormes le 21 octobre dernier. Lors de cette réunion, Melle Olinde Felgueiras, chargée de l'étude d'O.P.A.H., en a présenté le déroulement ainsi que les différentes aides auxquelles les propriétaires pourront prétendre durant cette opération.

Cette O.P.A.H. comporte deux phases :

1 - Etude de réalisation : septembre 2004 à fin février 2005

La phase d'étude de réalisation de cette opération, qui se déroule actuellement, est déterminante pour recenser et apprécier les besoins d'amélioration des logements, afin d'estimer le montant des subventions qui seront nécessaires.

Fin octobre, et sur l'ensemble des 5 Communautés de Communes, ce sont déjà 250 propriétaires occupants qui nous ont retourné leur questionnaire, dont 96 sont non imposables avec intentions de travaux (21 sur la Communauté de Communes de Matour et sa Région).

53 propriétaires de logements vacants et 41 de logements locatifs nous ont également retourné leur questionnaire, dont 65 avec intentions de travaux (13 sur la Communauté de Communes de Matour et sa Région).

Durant cette période, l'équipe de H&D Bourgogne Sud (Habitat et Développement Bourgogne Sud, organisme chargé de l'étude) vous informera gratuitement. Elle peut également vous rendre visite et effectuer (toujours gratuitement et sans engagement) une étude de faisabilité technique et financière de vos projets de travaux.

2 - Phase suivie - Animation

Au terme de cette étude, et si les résultats le démontrent, une convention sera signée entre l'Etat, l'Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat, le Conseil Général et les différentes Communautés de Communes pour réserver les crédits.

Viendra alors la phase d'animation et de suivi, d'une durée de 3 ans ou 5 ans, où les aides pourront être attribuées aux propriétaires qui entreprendront les travaux.

Il est donc important que les propriétaires manifestent leur intention de réaliser des travaux. N'hésitez donc pas à retourner votre questionnaire, même si vos travaux ne sont prévus que dans quelques années.

Les subventions pour la réalisation des travaux seront accessibles dans des conditions très favorables.

Toutes les aides sont destinées à financer des travaux en projet et non des travaux en cours ou déjà réalisés.

Si vous avez des projets de réhabilitation, n'hésitez pas, contacter

**H & D Bourgogne Sud
49 rue Ambroise Paré
71850 CHARNAY LES MACON
Tél. : 03.85.21.01.60**

Le Fleurissement communal



En France, ce sont 12 000 villes et villages, près d'un tiers du total des communes, qui présentent leur fleurissement au concours du label « villes et villages fleuris ».

Cette récompense a été décernée à 2 375 d'entre elles. En Saône et Loire, 46 communes sont labellisées. Ces quelques chiffres sont destinés à vous montrer la difficulté de conserver cette distinction car le fleurissement doit être exceptionnel, intégré dans la politique globale d'aménagement, garante d'une meilleure qualité d'accueil.

Chaque année, le jury vient apprécier et évaluer le travail des communes à partir de deux critères :

- le cadre végétal tel que les arbres, les arbustes et bien sûr le fleurissement (55 % de la note finale) ;
- le cadre de vie de la commune tel que le respect de l'environnement, l'embellissement du cadre bâti, les actions d'animation et le niveau de participation du fleurissement par les habitants.

Le 20 juillet, le jury départemental nous a rendu visite. Encore une fois, il a apprécié les efforts accomplis en matière de fleurissement et a été sensible à la qualité et à la diversité des plantes. Il nous a adressé ses félicitations et a remarqué la présence d'un comité de fleurissement dynamique. Bravo aux bénévoles qui se sont investis cette année dès la conception des massifs. Et le résultat est la maintien de notre label « 1 fleur ».

A titre individuel, certains Dompierrois ont été récompensés en début d'année 2004 pour leur fleurissement 2003 au concours départemental des particuliers (le palmarès est décalé d'un an). Félicitations pour leur prix, en espérant que 2004 soit aussi favorable !

Pour 2005, nous essayerons d'étudier l'arrosage intégré et de rénover quelques caisses en bois. N'hésitez pas à nous donner vos idées et votre aide !

Merci à vous tous, bénévoles, employés communaux, photographe et « artisans » du bien-être de notre village.

✽ **Nicole JÉRÔME** ✽
Responsable du Fleurissement

Les Balades Vertes



Sillonner les sentiers, quel bon moyen pour découvrir une région, la contempler, la sentir, l'écouter... Les amateurs de marche ou de V.T.T. sont de plus en plus nombreux et les sentiers pédestres balisés sont devenus un véritable facteur d'attractivité pour les vacanciers.

La Communautés de Communes, qui a la compétence "promotion touristique", a donc décidé de développer un réseau de chemins balisés et de le promouvoir. Chaque commune a été invitée à recenser les circuits ayant le plus d'intérêts : paysage, histoire, visites, artisans, vente de produits locaux... en ayant le souci de jonction avec les circuits des communes voisines. Un réseau dense est donc en cours d'élaboration, allant de la boucle de quelques kilomètres pour les promenades familiales, aux longs itinéraires pour les bons marcheurs.

Ce projet s'inscrit dans le cadre du P.D.I.P.R. (Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée) initié par le Conseil Général dans le but de développer le tourisme rural, de promouvoir et valoriser les espaces ruraux, et de préserver les chemins qui par le passé ont trop souvent été annexés ou sont retournés à la friche.

Qu'est-ce que le P.D.I.P.R. Il s'articule autour de deux axes principaux qui sont :

- le développement de la randonnée et du tourisme vert
- la préservation des chemins ruraux intéressants ou utiles

La pratique de la randonnée permet en effet de développer le tourisme vert sur un territoire.

Le P.D.I.P.R. 71 a ainsi pour objet de répertorier, d'aider à aménager et à entretenir le réseau de randonnée, à le développer ou à le faire connaître, permettant ensuite la réalisation et la diffusion d'outils touristiques (topo-guides, bornes d'informations, diffusion sur Internet,...).

Les types de randonnée pris en compte par le P.D.I.P.R. 71 sont les randonnées pédestres, équestres et cyclistes (V.T.T. et V.T.C.).

Une commission municipale a été créée pour procéder à un inventaire des chemins communaux et ruraux situés sur l'ensemble du territoire. Un état précis sera établi : caractéristiques des chemins, état d'entretien, fréquentation, etc...

La Galerie Européenne de la Forêt et du Bois



Des animations toute l'année

Avec près de **100 animations** étalées tout au long de l'année 2004, la Galerie s'impose peu à peu dans le canton comme un lieu où il y a toujours quelque chose à découvrir, à apprendre, ou une rencontre à faire.

Des expositions étonnantes

L'année a commencé avec ce drôle d'artiste hongrois, Antal SPROK qui fabrique à la fois des meubles et des sculptures représentant des animaux imaginaires. Cette exposition a connu un réel engouement et a bénéficié d'un bouche à oreille qui a fait regretter son départ en avril. Elle a été remplacée par les expositions d'été.

En tout, ce sont 1500 mètres carrés qui ont été dédiés au bois et l'alimentaire du passé et d'aujourd'hui. Le passé était évoqué par l'incroyable collection de Stéphane BERNOUD avec plus de 1000 objets en bois de nos anciens. Ces objets à la fois utiles et artistiques étaient regroupés autour du travail de la vigne, du travail du tonneau, du travail de la ferme, et enfin des travaux ménagers. Pour la partie actuelle, le public a pu découvrir une autre vision d'objets très habituels comme la cagette ou la caisse. Beaucoup auront appris à reconnaître le sanglier dans les forêts du Jura, avec sa contribution au goût du fromage du Mont d'or (grâce aux sangles qu'il fabrique à partir des épicéas). En début de saison, jusqu'en juillet, ce sont aussi une cinquantaine des plus grands tourneurs d'art de France qui ont présenté leurs œuvres les plus réussies. Ce fût un enchantement pour les yeux. Après l'été, l'hiver revient avec ses nouvelles expositions.

Depuis octobre 2004, la Galerie est sous le signe de la feuille de bois avec 8 expositions artistiques différentes. Le public retiendra sûrement la centaine de tableaux de marqueterie des plus grands artistes contemporains, mais aussi les personnages imaginaires de Jean-Philippe ASENSIO, réalisés à partir de bois de rebut récupéré dans les scieries, ou les sculptures de TASSY et de Rob TAYLOR réalisées à partir de contreplaqué. Un petit mot pour évoquer l'œuvre de Christiane Chabot, réalisée aussi en contreplaqué. Christiane Chabot est à la fois québécoise et dompierroise puisqu'elle s'est mariée il y a quelques années avec un natif de cette commune. Elle vit aujourd'hui à Montréal et a créé pour nous un poème sculpté en hommage à l'Arboretum de Pézanin qu'elle adore. La prochaine saison démarrera début mai 2005 avec encore beaucoup de choses à découvrir.

Des animations autour des expositions



Chaque exposition fait l'objet d'une **plaquette** créée par le Conseil général et d'une actualisation du **site Internet** (www.gefb-cq71.com). Celui-ci devient peu à peu une mémoire des événements passés et un répertoire des connaissances sur le bois sous toutes ses formes. Une **affiche** est également réalisée à cette occasion et ce sont tous les abribus de la Saône et Loire qui sont habillés aux couleurs de Dompierre pour de nombreuses semaines.

Chaque exposition permet également d'organiser une **rencontre avec les exposants** autour d'un verre de l'amitié. Près d'une vingtaine de ces rencontres se sont déroulées en 2004 avec quelques moments forts comme celui avec DAMON (en février), artiste peintre qui voulait changer notre vie en y mettant plein de couleurs, ou bien le « marathon » de Stéphane BERNOUD, présent tous les mois, ou enfin l'artiste Michel GONCE qui raconta dans une séance réservée aux enfants de Dompierre, tout l'art de la marqueterie.

Le montage et le démontage de l'œuvre se transforme parfois en **événement** comme cela a été le cas avec Régine LEHMANN qui a passé le week-end de Pâques à dessiner sur ses « voiles » de bois, ou au moment de l'installation de l'œuvre de Christiane CHABOT qui s'est faite en résidence d'artiste au début du mois de mai.

Enfin, les expositions sont parfois l'occasion de **conférences** passionnantes comme celles sur le bois énergie en février et celles sur le vin à cinq reprises tout au long de l'été.

Des démonstrations tout l'été

Le Conseil général finance en juillet et août des **visites guidées gratuites de l'Arboretum** de Pézanin par les experts de l'ONF. Celles-ci ont connu cette année un record d'affluence. De plus, à partir du mois de mai jusqu'à la fin du mois d'août, le public profite de démonstrations d'artisans du bois tous les dimanches à l'intérieur de la Galerie.

Quelques journées événement pour le grand public

- Le Conseil général a créé cette année en partenariat avec une association, la **première biennale d'art de Dompierre les Ormes**. Celle-ci s'est déroulée du 16 au 18 avril en présence d'une quinzaine d'artistes bois de renommée internationale.
- La Galerie a organisé ses portes ouvertes à l'occasion de la **semaine du bois** les 6 et 7 mai, plusieurs établissements de formation de la filière bois sont venus à la rencontre du public.
- Autres portes ouvertes, les **journées du patrimoine** des 18 et 19 septembre, avec une animation sur la tonnellerie particulièrement appréciée.
- Les 2 et 3 octobre, le Conseil général a organisé avec l'ONF la deuxième édition du « voyage des plantes » avec une **vente d'arbres** mais aussi de nombreuses animations dans l'Arboretum.
- Le 22 octobre, des experts en objets anciens ont offert au public une **expertise gratuite**.
- Les 23 et 24 octobre, la collection BERNOUD a été **vendue aux enchères sur place**.

Quelques journées événement pour les professionnels

On retiendra par exemple le **colloque sur le déroulage** organisé avec l'ENSAM de Cluny et rassemblant des experts de la France et du Canada (6 et 7 mai), mais aussi l'Assemblée générale de la CAPEB 71 ou des propriétaires forestiers du 71 (16 octobre), ou le colloque national de l'Association Française de Génie Civil ou celui de l'association nationale des ergothérapeutes. Dans les événements réservés, il convient de rappeler que la Galerie a accueilli le 18 février la dernière finale départementale des **DICOS d'OR** avec le Crédit agricole (dictée de Pivot).

L'amélioration des services aux visiteurs de la Galerie

La Galerie du Bois aura reçu près de **20 000 visiteurs** en 2004 avec plus de **170 groupes**. Elle a fait l'objet de plus de **160 articles de presse** durant cette année. Son architecture a été récompensée le 11 mars 2004 par un **trophée national du bois** dans la catégorie Ossature Bois.

Elle est bénéficiaire du label national « **tourisme handicap** » depuis peu. Les groupes peuvent désormais faire appel à des **conférenciers référencés** pour des visites guidées. Le jeune public a pu tout l'été s'amuser avec un **jeu-quiz** en découvrant les expositions.

La Galerie du Bois est reliée depuis la fin de l'été au **réseau Orange** qui ne couvrait pas encore suffisamment bien le secteur. **La boutique** s'est enrichie tout au long de l'année de nombreux produits en bois issus de l'artisanat de Saône et Loire. Durant la saison, la Galerie a offert à ses visiteurs des **chéquiers découvertes** avec des réductions sur les tarifs d'entrée de plus de vingt autres équipements touristiques du Département.

La Galerie, outil de proximité

La Municipalité de Dompierre les Ormes peut utiliser gracieusement les infrastructures de la Galerie pour organiser une réunion ou tout autre type d'événement. C'est ainsi que la Galerie a accueilli par exemple le comité local du fleurissement. Les enfants inscrits à l'école de Dompierre sont invités également à venir gratuitement à la Galerie avec leur classe.

Le Conseil général envisage de créer un partenariat avec l'Office de Tourisme afin de s'impliquer encore plus dans le développement du canton. Depuis deux ans, l'Office a une antenne l'été au sein même de la Galerie. Cette année, la personne en charge de cette antenne était un agent de la collectivité mis directement au service de l'Office.

CONTACT : 03 85 50 37 10

Ouvert du mardi au dimanche de 14h à 18h (10h-18h l'été et sur rdv pour les groupes).

Tarifs : gratuité pour les moins de 6 ans, 2 euros pour les 6-12 ans, 4 euros pour les adultes.

✽ **Pierre-Yves LEGRAND** ✽
Directeur de la Galerie

L'Office National des Forêts



L'heure des guirlandes...

Bonne année pour le monde végétal,

L'eau n'a pas manqué, pas de sécheresse ou de brûlures sur les feuilles des arbres et des arbustes venus parfois de bien loin pour une acclimatation dans les terres granitiques qui les accueillent à Pezanin.

La reconstitution après tempête se poursuit et amène l'arboretum à une richesse botanique qui le classe déjà comme premier arboretum forestier géré par l'ONF. Des zones sont déjà réhabilitées et enrichies de nouvelles collections. En 2004, sur les 16 thématiques de reconstitution figuraient "le retour des Ormes", "la Forêt Bourguignonne", "La clairière aux contes", "Collection de Rhododendrons", "Collection de chênes". Les travaux sont réalisés et les conditions climatiques très favorables ont permis une réussite des plantations quasi totale. La réception de la première tranche de travaux a fait l'objet d'un événement médiatique suivi par de nombreux journalistes de la presse nationale ou spécialisée.

Le programme des travaux financés grâce à un mécénat s'achèvera en fin d'exercice 2005.

La vente des plantes de collection, avec une maîtrise d'ouvrage du Conseil Général de Saône et Loire, s'est déroulée une nouvelle fois à la Galerie Européenne de la Forêt et du Bois. L'arboretum accueillait des animations plus techniques venues en complément de cette Escalade à Dompierre les Ormes. La Commune, l'association des Parents d'élèves et l'entreprise Perrin (qui a mis à disposition son parking) ont contribué au succès de la manifestation.

Novembre, les poissons ont mordu à l'hameçon !

En partenariat avec le Lycée Agricole de Charolles et de ses sections techniques et scientifiques, la vidange de l'étang s'est déroulée dans la bonne humeur et de bonnes conditions matérielles. Les belles et grosses carpes étaient au rendez-vous, ce n'était pas une légende...

Meilleurs vœux à chacun.

✿ Patrick MAJOUER ✿
Responsable O.N.F.

Regroupement scolaire Dompierre – Montmelard



La rentrée 2004

Les effectifs du RPI ont augmenté cette année. Les écoles accueillent actuellement 98 élèves, soit 10 de plus qu'en septembre 2003. Avec l'arrivée prévue de nouveaux enfants au mois de janvier, nous devrions atteindre la barre des 100 élèves en 2005.

L'équipe pédagogique reste la même que l'année dernière :

- Pierre -Gilles LAPLACE accueille 26 élèves de 2 à 4 ans.
- Brigitte CLERC s'occupe des 20 enfants de la classe de GS/CP.
- Adeline LORTON a en charge les 25 élèves de CE1/CE2.
- Florence LECOMTE, à Montmelard, travaille avec les 27 élèves de CM1/CM2.

Les enseignants de maternelle sont toujours aidés par Micheline BOURQUIN et Marie SEGAIN.

Ça s'est passé en 2003-2004

Les enseignants et l'Association des parents d'élèves ont organisé de nombreuses manifestations afin de permettre aux enfants de tout le RPI de partir 5 jours en classe de découverte du cirque.

Les élèves ont été ravis de ce séjour et ont pu montrer ce qu'ils avaient appris, en réalisant un très beau spectacle de cirque, lors de la fête de l'école.

Nous remercions toutes les personnes qui nous ont aidés à récolter des fonds pour ce voyage et qui ont participé aux manifestations. Un grand merci également aux municipalités, à l'Association des parents d'élèves et aux Associations de cantine pour leurs aides financières.

Dates à retenir

- 29 janvier : bœuf bourguignon à Montmelard.
- Semaine du 21 au 25 février : vente de beignets dans les villages.
- 26 février : défilé de carnaval et bal masqué.
- 20 mars : marche de printemps.
- 19 juin : fête des écoles.

En prévision...

Plusieurs projets vont être réalisés cette année avec la collaboration de différents intervenants et partenaires.

La classe de TPS/PS/MS travaillera la terre et s'initiera à la poterie avec Marie-Jo BUFFET (potier-sculpteur). Les autres classes feront un projet danse et arts visuels avec l'intervention de Cassandra LORIMY-JACKSON (danseuse-peintre). Ces projets artistiques seront financés en partie par le SIVU et en partie par la coopérative scolaire.

La classe de CE1/CE2 travaillera en partenariat avec l'ENSAM de Cluny afin de réaliser un projet scientifique.

Des sorties ou un voyage seront également au programme de cette année scolaire.

Les écoles du RPI remercient par avance les Municipalités et les populations de Dompierre et Montmelard pour le soutien et l'aide qu'elles leur apporteront.

☀ Adeline LORTON ☀
Directrice de l'école.

L'A.D.M.R.



L'année 2004 se termine.

*Les membres de l'association, les bénévoles, le personnel de l'A.D.M.R.
vous adressent à tous, leurs vœux de bonheur et de santé pour 2005.*

L'Association de nos quatre communes (Beaubery, Dompierre les Ormes, Trivy et Vérosvres) apporte toujours aux personnes qui en font la demande une aide matérielle, morale ou sociale. Vous pouvez faire appel à une travailleuse familiale ou une auxiliaire auprès des familles, à des aides ménagères pour aider les retraités dans leurs démarches quotidiennes.

L'ADMR assure toujours le portage des repas. Pour cette prestation, prendre contact avec Joëlle Litaudon au 03.85.50.26.55 ou avec Yvette Dargaud au 03.85.50.25.28.

Les demandes pour l'aide aux familles se font auprès de Denise Besson de Dompierre qui succède à Marinette Dufour. Vous pouvez la contacter au 03.85.50.27.30.

Pour les retraités, les dossiers sont toujours suivis par Colette Delorme de Trivy au 03.85.50.27.08.

Nous profitons de ce bulletin pour remercier les nouveaux membres qui ont rejoint notre association pour aider et assurer toutes les activités. Toute personne intéressée pour donner un peu de son temps à l'A.D.M.R. sera la bienvenue. N'hésitez pas à venir nous rencontrer.

Les activités prévues pour 2005 sont les suivantes :

- **Dimanche 16 janvier** : loto à la Salle des Fêtes de Dompierre
- **Au mois de mai** : vente de fleurs dans les 4 communes
- **Samedi 22 octobre** : poule au Riz dansante à la Salle des Fêtes de Dompierre

Merci et bonne année à vous tous.

☀ Henri MAZILLE ☀

Coordinateur de l'A.D.M.R.

Service de Soins à Domicile du Haut Clunysois



Rappelons que le Service de Soins à Domicile (SSAD) est une association affiliée à l'A.D.M.R. de Saône et Loire, et qu'elle est gérée par un Conseil d'Administration et son bureau.

Le SSAD emploie une infirmière coordinatrice responsable du fonctionnement du service et de l'encadrement de l'équipe d'aide-soignant(e)s qui interviennent au domicile des personnes bénéficiaires. En collaboration avec les autres intervenants auprès de cette personne, l'équipe du SSAD participe à son maintien à domicile en lui apportant une aide pour la réalisation des actes essentiels de la vie courante (soins d'hygiène, aides aux transferts et à la marche...). La personne bénéficiaire garde le libre choix de l'infirmier(e) libéral(e) de son secteur. Celui(elle)-ci effectue tous les soins techniques, et ses honoraires sont pris en charge par le SSAD.

Le SSAD intervient sur 15 communes des cantons de Matour et Tramayes, et a actuellement une capacité de 17 lits.

Entre le mois de janvier et le mois d'octobre 2004, le SSAD est intervenu chez 26 personnes (14 femmes et 12 hommes) dont la moyenne d'âge est de 83,1 ans.

Répartition des communes :	- Bourgvilain	: 1 pers.
	- Brandon	: 1 pers.
	- Clermain	: 2 pers.
	- Dompierre les Ormes	: 3 pers.
	- Matour	: 7 pers.
	-St Pierre le Vieux	: 1 pers.
	- Tramayes	: 7 pers.
	-Trambly	: 2 pers.
	- Trivy	: 1 pers.
	- Vérosvres	: 1 pers.

(Vérosvres n'étant pas une commune du secteur du SSAD, la prise en charge s'est faite après accord des caisses et temporairement pour aider le SSIAD de La Guiche).

Répartition par caisses :	- MSA : 12
	- CPAM : 8
	- autres : 6

Pour de plus amples renseignements, vous pouvez contacter :

SSAD DU HAUT CLUNYSOIS

Sylvie Lapalus

6, rue de l'Hôpital

71520 TRAMAYES

Tél. : 03.85.50.51.84

La Bibliothèque Municipale



Qu'ils sont heureux les gens qui aiment lire !

A la bibliothèque de Dompierre, ce passe-temps est gratuit et ouvert à tous (enfants, ados, adultes). Le choix est vaste, nous possédons environ 1 700 livres + 400 livres que la Bibliothèque Départementale, située à Charnay les Mâcon, nous prête et change tous les 4 mois : romans, documentaires, policiers, biographies et livres pour enfants (albums, B.D., documentaires et romans jeunes).

En 2004, nous avons acheté 95 livres dont 51 pour enfants et 44 pour adultes, le tout très varié. Nous avons eu en don, 84 livres neufs ou à l'état neuf. Merci à la Commune et aux généreux donateurs.

Pour les 60 ans de la libération de la France, nous avons acheté quelques livres sur le sujet.

Ce qui est beaucoup lu, ce sont des livres sur le terroir dont l'histoire se passe au début du siècle dernier.

Quelques nouveaux livres :

Le réseau de Corneil : Qui d'Angleterre en Champagne a aidé au Débarquement ?

La bataille du rail : rend hommage à tous ces cheminots morts en essayant de combattre l'avance de l'ennemi.

Juste avant l'aurore : exprime le courage d'une jeune fille entre envahisseurs et maquisards.

Quelques romans

La couleur du bon pain : n'ayant jamais eu son petit fils de 10 ans, un grand-père s'aperçoit que sa fille a été mariée avec un noir. Mais très vite il aime ce petit fils pas comme les autres et, lorsqu'à l'école il a des ennuis avec sa couleur de peau, le grand-père le console en lui disant qu'il est de couleur du bon pain et que dans leur village perdu le pain est l'essentiel.

Retrouver Sara : c'est le combat d'un mère pour sauver sa fille des filets d'une secte.

L'espagnol de Clavel : l'une de ses meilleures œuvres.

Les semailles et les moissons : un classique de Troyat.

Toutes les personnes intéressées sont invitées à venir découvrir notre bibliothèque.

Rappelons nos horaires d'ouverture :

- le mardi matin de 10 h à 11 h 30
- le mercredi après-midi de 14 h à 15 h
- le samedi de 14 h à 15 h.

Meilleurs vœux de fin d'année à tous.

☀ **Yvette BONIN et Paulette BALIGAND** ☀
Responsables de la Bibliothèque

Amicale pour le Don du Sang



Notre Association qui englobe Dompierre et les communes avoisinantes ne compte que des bénévoles : les donneurs et les personnes qui aident lors des collectes et du dîner dansant du 14 juillet.

Le sang collecté est en partie fractionné pour produire des protéines coagulantes, de l'albumine et des immunoglobulines, autant de dérivés qui sont utilisés dans le traitement ou la prévention des maladies graves.

Nous sommes donc tous concernés.

Lors des 4 collectes de l'année écoulée, nous avons totalisé 201 dons de sang, plasma ou plaquettes. C'est bien mais on peut faire mieux car les dons sont moins nombreux d'année en année et les besoins sont en augmentation. Il faut donc que nos jeunes se mobilisent.

Pour l'année 2005, nous vous invitons les mercredis 09 février, 4 mai, 10 août et 16 novembre de 8 h 30 à 12 h 30 à la salle des fêtes de Dompierre.

Vous serez accueillis très chaleureusement par l'équipe (infirmière, médecin) de l'Etablissement français du sang de Bourgogne-Franche-Comté et notre groupe de bénévoles. A la suite du don, une copieuse collation vous sera servie.

***Tous les membres de l'Amicale vous souhaitent une très bonne année
2005 et une totale réussite dans tous vos projets.***

✽ Paulette BALIGAND ✽
Secrétaire de l'Association

Au Foyer Rural



Une nouvelle année, de nouvelles idées.

Notre Conseil d'Administration suite à son renouvellement, lors de l'Assemblée Générale de septembre 2004 compte 25 membres :

Présidente	: Suzanne Charnay
Vices-présidents	: Jacques Guesquin, Véronique Lapalus
Trésorière	: Claire Janaudy
Trésorière-Adjointe	: Régine Gelin
Secrétaire	: Frédérique Cornier
Secrétaire-Adjointe	: Nathalie Gourdon

Le planning est peu modifié par rapport à l'année dernière mais reste chargé.

Le lundi de 15 h à 16 h : Initiation à l'anglais pour 5 à 6 personnes avec "the professor" Véronica Dehayes.

Le lundi soir, une fois par mois : chants humoristiques avec Jean-Pierre Arquey comme chef choriste.

Le mardi après-midi, une semaine sur deux : couture sous la responsabilité de la fine aiguille Lucienne Marizy.

Le mardi en fin d'après-midi : un cycle de 5 séances de poterie est programmé sous la houlette de Pascale Robert.

Le mardi soir, le mercredi après-midi et le samedi matin : souplesse, abdos, danse, épanouissement collectif sous l'œil vigilant et la bonne humeur de Michèle Poinot, secondée par Emilie le mercredi après-midi.

Le mercredi soir, tous les quinze jours : relookage et créativité, crayons et peinture à l'appui avec l'aide de Véronica Dehayes. « No comment ».

Le jeudi soir, en fin d'après-midi : créations florales avec Andrée Bretaire

Le jeudi soir : - yoga, reconduit comme les autres années par Denise Forestier.

- préparation d'une nouvelle pièce de théâtre qui sera jouée au printemps à Dompierre puis à Matour, toujours sous la responsabilité de Marie Segain.
- au gymnase de Matour, l'activité « Sports et Loisirs » regroupe une vingtaine d'adultes pratiquant différents jeux de ballon, encadrés par Frédéric Laborier et Frédéric Esquerre.

Le vendredi soir : - tous les quinze jours, au tarot, Raymond Dosséna mène le jeu.
- au gymnase de Matour, l'activité judo, avec 3 groupes de niveau
vient de voir le jour sous notre responsabilité. Jean-Pierre Benas
en assure le suivi.

Le samedi après-midi : théâtre enfants par groupes. Les plus grands sont sous la
responsabilité de Véronique Lapalus, les plus jeunes sous celle de Marion Poinot.

☆☆☆☆☆

Presque toutes nos animations sont assurées par des bénévoles que nous remercions
encore et sans lesquels nous ne pourrions pas fonctionner.

Leur bénévolat permet aux adhérents de profiter d'un panel important d'activités à
moindre coût. Merci aussi aux acteurs, à tous ceux qui oeuvrent dans l'ombre pour le bon
fonctionnement de nos activités et des productions finales, ainsi que dans la gestion
administrative.

Pour cette année, le local a été mis à notre disposition par la Municipalité depuis fin
septembre, sachant qu'il nous faut le libérer dès qu'il y a une réservation de groupe pour
les chalets. Nous espérons pouvoir mener à bien nos activités jusqu'en juin. Mais qu'en
sera-t-il de notre avenir ?

*Le Foyer Rural vous souhaite de joyeuses fêtes
de Noël, vous adresse ses meilleurs vœux de
bonheur, santé et réussite pour 2005.*

☀ **Suzanne CHARNAY** ☀
Présidente

Football Club Dompierre - Matour



La saison 2004-2005 ayant débuté courant septembre, dressons le bilan de la saison écoulée, le premier du FCDM suite à la fusion des 2 clubs l'année dernière.

Ce fut une année de transition, le bilan sportif fut positif :

- Les deux équipes Débutants ont fait une bonne saison, les deux équipes Poussins également.
- L'équipe Benjamin a fait une bonne première phase, une deuxième plus difficile puisqu'elle a souvent évolué avec un voire deux ou trois poussins.
- Les moins de 13 ans, une saison bien moyenne avec des déplacements aux quatre coins du pays saônois.
- Les moins de 15 ans, en entente avec Gibles et La Clayette, ont fait une très bonne première phase. Inscrite en 1^{ère} série pour la 2^{ème} phase, l'équipe a alterné le bon et le moins bon.
- L'équipe Sénior B termine au milieu du tableau. Une bonne ambiance au sein du groupe tout au long de la saison.
- L'équipe Sénior A, après une année en 3^{ème} division, remonte en 2^{ème} après avoir terminé la saison championne de la 3^{ème} division du pays saônois. Elle n'aura perdu qu'un match durant la saison.

Le bilan est satisfaisant, car suite à la fusion, le club avait décidé pour cette première année de maintenir toutes les manifestations. Pari gagné puisqu'aucune ne s'est avérée déficitaire.

Pour cette nouvelle saison 2004-2005, le FCDM compte 122 membres :

- un conseil d'administration de 11 personnes,
- un bureau directeur formé de 6 membres,
- un arbitre officiel,
- 16 dirigeants et entraîneurs,
- 10 débutants,
- 19 poussins,
- 14 benjamins,
- 5 de 13 ans,
- 14 de 15 ans,
- 14 de 18 ans,
- 24 séniors et débutants,
- 3 personnes chargées de l'entretien des tenues et du service à la buvette les jours de match.

Les entraînements

- **Débutants** : le mardi soir à Dompierre de 17 h 45 à 19 h 30 au stade ;
- **Poussins** (les deux équipes) : le mercredi soir de 17 h 45 à 19 h 30 à Dompierre ou à Matour en alternance tous les mois ;
En période d'hiver, poussins et débutants s'entraînent le jeudi soir de 18 h à 19 h 45 au gymnase à Matour ;
- **Benjamins** : le mardi soir à Dompierre de 17 h 45 à 19 h 30 au stade ;
- **13 ans + 15 ans** : le mercredi à Dompierre de 15 h à 17 h 00 au stade ;
- **18 ans** : le vendredi à Matour de 19 h 30 à 21 h 00.



La prochaine manifestation sera un loto qui aura lieu à la salle du Cart de Matour le dimanche 23 janvier 2005 à partir de 14 h 00.



Le F.C.D.M. tient particulièrement à remercier toutes les personnes qui participent à la vie du club en y consacrant beaucoup de leur temps et de leur énergie.

Bonne année et bonne saison 2004 - 2005

✽ Frédéric LABORIER ✽
Secrétaire du F.C.D.M

L'Amicale des Dompierre de France



Les évènements de l'année :

- le 7 mars à Dompierre les Ormes : thé dansant animé par Véro Musette

- le 02 juin à Dompierre les Ormes : assemblée générale du bureau local, un nouveau Bureau a été constitué :
 - Président : Roland Simonet en remplacement de Jean Prost
 - Vices-Présidents : Liliane Besson, Roger Besson
 - Trésorier, Trésorier-Adjoint : René Léchère, Jean-Paul Fabre
 - Secrétaire : Denise Besson
 - Membres : MM. Christian Tarlet et Georges Nicolas.

- les 3 et 4 juillet à Dompierre sur Mont (Jura) : 11^{ème} rassemblement des Dompierre de France. Une cinquantaine de personnes de Dompierre les Ormes s'y est rendue :
 - le samedi, jeux intervillages sur le thème du bois. Dompierre les Ormes a remporté ce challenge ; animations folkloriques. En soirée un repas jurassien animé.
 - Le dimanche, le traditionnel marché de produits régionaux a connu son succès.

- le 2 octobre à Dompierre (Oise), réunion et assemblée générale des « Dompierre de France », où le meilleur accueil nous attendait avec le nouveau président national Jean-Pierre Gouin et Madame le Maire.
Denise Besson de Dompierre les Ormes a été élue 2^{ème} vice-présidente.

- le 17 octobre à Dompierre les Ormes : 1^{er} loto qui a connu un succès.

- Prévisions pour 2005 :
 - le 06 mars : thé dansant par Véro Musette
 - juin ou juillet : rassemblement à Dompierre (Orne)
 - 1^{er} octobre : Assemblée Générale de l'Association Nationale à Dompierre sous Sanvignes (71)
 - 16 octobre : loto à Dompierre les Ormes

Les Dompierre de France vous souhaitent de joyeuses fêtes.

☀ Roland SIMONET ☀
Président

Les Aînés Dompierrois



Malgré « l'usure des ans » le club survit bien qu'il vienne de perdre en octobre 2 membres actifs et fidèles en la personne de Marie Saunier et Andrée Haenel toujours assidues. Tous nos disparus ne seront jamais oubliés mais nous attendons encore la relève, ce qui ne nous empêche pas de continuer avec :

- Lundi de 15 h à 16 h : initiation à l'anglais pour 5 à 6 personnes avec la toujours souriante Véronica Deshayes
- Mardi de 15 h à 16 h : gymnastique douce sous la houlette de notre dévouée Michèle Poinot avec une quinzaine de participants
- Mardi de 16 h à 17 h : chant sous la baguette du chef Henri Dargaud où 10 à 12 choristes répètent en vue des manifestations internes mais aussi externes notamment dans les Maisons de Retraite (MARPA à Matour, Brandon et Champrouge).

Nos réunions mensuelles, avec 20 à 30 participants (ils sont loin les 60 à 70 présents d'antan !) se déroulent les 1^{ers} et 3^{èmes} jeudis où nous arrivons difficilement à compléter une seule table de belote ou tarot alors que les adeptes du scrabble sont assez nombreux.

Les concours de belote et tarot (les 4^{ème} jeudis de février et mars) connaissent encore le succès espéré grâce à la participation des clubs voisins.

La « Porte Ouverte » d'août a là aussi connu une certaine réussite mais hélas les amis des clubs voisins furent plus nombreux que les Dompierrois.

Nos sorties (ou plutôt escapades) aux Châteaux de Drey en juin et Digoine en septembre ont ravi la trentaine de participants appréciant les richesses mais aussi les différences de chacun d'eux.

Les fêtes traditionnelles (tirage des Rois en janvier, bugnes en février, anniversaires en septembre, bûche de Noël) firent la joie de tous les participants. Et comme toujours, les repas ont rencontré le maximum d'audience, car il faut l'avouer, pour tous les plus âgés se déplaçant avec difficultés, il s'agit là de leur seule possibilité de « retrouvailles » : en mars pour la poule au riz, en novembre pour la choucroute, en décembre pour le repas de fin d'année sans oublier celui du CCAS en avril où la Municipalité, les chasseurs et traiteurs nous gâtent tous les ans.

Nous pensons reconduire un tel programme qui pourrait peut être s'améliorer avec l'arrivée de nouvelles recrues ?? Le Bureau présente à tous les Dompierrois, jeunes et moins jeunes, actifs ou retraités (adhérents potentiels) ses meilleurs vœux de bonheur, réussite mais surtout de bonne santé pour 2005.

🌟 Pierre GRANGERET 🌟
Président

L'Amicale des Sociétés Dompierroises



Principaux investissements réalisés en 2004 :

- Achats de 12 chariots permettant l'empilage de 15 chaises, 1 chariot de service, 12 bancs pliants, vaisselles diverses, caisses à monnaie.
- Aménagements complémentaires de la remorque frigorifique dont la peinture

Principaux investissements prévus en 2005 :

- Achat d'une bouilloire électrique.
- Aménagement d'une série de placards fixes dans le local rangement.
- Entretien de nos stands.

Téléthon des 4 et 5 décembre :

Suite à la mise en sommeil de l'Association CAID qui organisait avec succès le Téléthon depuis plusieurs années et à la demande formulée par le Maire, l'Amicale des Sociétés a décidé, en assemblée générale, de reprendre cette manifestation à œuvre caritative.

Les principales activités étalées sur les 2 journées étaient :

- ateliers enfants, 2 lâchers de ballons,
- karaoké,
- repas en soirée animée bénévolement par l'Orchestre P"ierre et ses compagnons",
- tombola,
- vente de gaufres, choux à la crème, pain tranché dans une miche géante,
- lavage de voitures par les conscrits.

Mise à jour des responsables à contacter :

*Stands (usage limité à notre Commune, transport et montage à la charge des utilisateurs) : Benoit Buchillet et Alain Dargaud.

* Remorque frigorifique (usage limité à notre Commune) : Christophe Desbois.

* Etang de la Palissade : Alain Pageaut, Alain Dargaud, René Laborier.

Cartes de pêche en vente au bureau de tabac ou au Bar des Ormes.

* Petit matériel : René Laborier, Suzanne Charnay.

* Sonorisation (usage limité à notre Commune) : Alain Pageaut, Alain Dargaud.

Je remercie vivement toutes les Associations, tous les bénévoles et les commerçants qui ont œuvré à la réussite du Téléthon et au bon fonctionnement de l'Amicale des Sociétés.

✱ Roland SIMONET ✱
Président

Le Comité des Fêtes



Fête patronale :

Comme d'habitude, la retraite aux flambeaux suivie du feu d'artifice, ainsi que la course du lundi de Pentecôte ont connu un gros succès.

Le lundi de Pentecôte n'étant plus dès l'année prochaine un jour férié, la course cycliste devrait avoir lieu le samedi après-midi.

Fête champêtre :

La fête du dimanche 26 juin dernier n'a pas connu le succès escompté. Face à ce manque d'affluence, le Comité a décidé de changer de formule. Cette année, elle aura lieu le samedi après-midi suivi d'un repas champêtre et d'un bal.

Concours de quilles :

Les joueurs de quilles sont une fois de plus venus nombreux. Ce jeu attire beaucoup de monde car il est pratiquement le seul à être organisé dans la région.

Vous pouvez déjà retenir les dates suivantes :

- 14 - 15 mai 2005 : Fête patronale
- 25 juin 2005 : Fête champêtre
- 07 août 2005 : Concours de quilles



Les membres du Comité des Fêtes souhaitent à toutes les Dompierroises et à tous les Dompierrois une bonne et heureuse année 2005 et en profitent pour remercier la Municipalité pour son aide financière ainsi que tous les bénévoles pour leur aide lors des manifestations.

Sans eux, elles ne pourraient se réaliser et faire vivre notre village.

✽ Jean-Yves COURTOIS ✽
Président

Ça s'est passé il y a 100 ans



Suite à la réhabilitation des Maisons Chemarin et Michel et à leur comparaison avec ce qu'elles étaient au début du siècle, nous avons plongé dans le passé de Dompierre et essayé de vous restituer quelques bribes de la vie de nos ancêtres à travers quelques extraits des délibérations du Conseil Municipal en 1904. Nous nous efforcerons de continuer cette rubrique au fil des années. Bonne lecture à vous tous.

En 1904, Dompierre-les-Ormes compte 1 324 habitants dont 500 dans le bourg.

19 foires annuelles se tiennent à Dompierre et sont très fréquentées. Leur importance est supérieure à celle de La Clayette.

Le Conseil Municipal compte 11 membres dont le Comte DE DORTAN et Monsieur DURAND est Maire de la commune.

1 franc en 1904 correspond approximativement à 3,26969 € en 2004 soit 21,45 francs.

SÉANCE DU 10 JANVIER 1904

✓ Conversion en tâches

Le Conseil Municipal délibère sur la conversion en tâches des travaux à exécuter par les contribuables qui, imposés à la taxe vicinale, auront déclaré vouloir s'acquitter en nature. Le Conseil fixe le tarif.

✓ Étang de la Palissade

Le bourg de Dompierre (500 habitants) ne possède aucun lavoir public. Les habitants du bourg ont pris l'habitude d'aller laver leur linge sale dans l'étang de la Palissade. Il n'y a pas d'endroit à proximité du bourg où l'on pourrait trouver de l'eau en quantité suffisante pour alimenter un lavoir. Monsieur Jean-Antoine MÉLINAND, récent propriétaire de l'étang, a décidé d'en interdire son accès. Les élus ont donc pris contact avec lui pour une éventuelle acquisition. Monsieur MÉLINAND veut bien vendre son étang à la commune mais moyennant la somme de 2 000 francs ou le louer pour 70 francs par an.

Le Conseil Municipal trouvant trop élevé les prétentions de Monsieur MÉLINAND se demande si l'étang ne pourrait pas être soumis à l'expropriation pour cause d'utilité publique.

SÉANCE DU 14 FÉVRIER 1904

✓ Le Conseil Municipal donne des avis favorables au maintien, au renvoi dans leur foyer et à la demande de dispense de service militaire à 8 jeunes dompierrois considérés comme soutien de famille.

✓ Le Conseil Municipal approuve la liste des 38 indigents recensés pour recevoir l'assistance médicale gratuite en 1904.

SÉANCE DU 28 FÉVRIER 1904

✓ Étang de la Palissade (suite)

Le Conseil Municipal nomme une commission pour s'aboucher avec Monsieur MÉLINAND et tâcher d'arriver à une solution acceptable par la commune.

SÉANCE DU 15 MARS 1904

✓ Étang de la Palissade (suite)

Depuis l'interdiction faite par Monsieur MÉLINAND d'aller laver du linge dans son étang, les ménagères du bourg de Dompierre se trouvent dans l'embarras pour laver leur linge et demande à la municipalité de trouver une solution dans les plus brefs délais.

Le Conseil Municipal, sur proposition de la commission nommée le 28 février, décide l'acquisition de l'étang de la Palissade moyennant un prix de 1 800 francs. Le paiement de la somme se fera en 5 annuités aux moyens des excédents budgétaires. Tant que le prix complet n'aura pas été payé, la Commune servira un intérêt annuel de 4 % à Monsieur MÉLINAND.

Pour financer cette acquisition conséquente pour Dompierre, le Comte DE DORTAN s'engage à verser 200 francs dans la caisse municipale pour aider la Commune à payer l'étang.

✓ Étang de la Palissade (suite)

Le Conseil Municipal lance une souscription auprès des habitants du bourg afin d'aménager des abris fixes ou une plate (lavoir flottant) pour garantir les laveuses contre les intempéries.

SÉANCE DU 10 MAI 1904

Suite aux élections municipales des 1^{er} et 8 mai 1904, installation du nouveau Conseil Municipal et élection du Maire (Monsieur Joseph DURAND) et d'un adjoint (Monsieur Claude LÉCHÈRE).

SÉANCE DU 5 JUIN 1904

✓ Remplacement de 3 journées de prestations individuelles par une taxe vicinale.

✓ Cantine scolaire

Le Conseil Municipal décide que la cantine scolaire sera maintenue pour l'hiver 1904-1905 en faveur des élèves des écoles publiques du bourg (*NDLR : Dompierre en compte une autre au lieu dit Le Verdier*) qui sont trop éloignés des écoles. Il est voté un crédit de 100 francs. La cantine aura lieu à l'école des filles et à l'école des garçons comme cela s'est fait les années précédentes. Elle ne fonctionnera qu'à partir du mois de décembre. Elle ne devra pas fonctionner au-delà du mois de février, sauf pendant la première semaine de mars, s'il faisait trop mauvais temps.

✓ Nomination d'une commission spéciale des chemins ruraux dans le but de veiller au bon entretien des chemins vicinaux et à une équitable répartition des prestations, ainsi qu'à la réparation des chemins ruraux.

✓ Nomination d'une commission spéciale des bâtiments communaux chargée de recenser les réparations à effectuer aux bâtiments communaux.

✓ Le Conseil Municipal vote l'interdiction des manifestations extérieures du culte sur la voie publique sauf les enterrements considérant que les rues du bourg sont très fréquentées et que la circulation dans ces rues est gênée par les processions religieuses qui se font de temps à autre.

✓ Réglementation des établissements forains installés sur les places et voies publiques les jours de fêtes et les dimanches et instauration d'un droit de stationnement à prélever sur les établissements forains.

✓ Interdiction de la mendicité et du stationnement des voitures de saltimbanques, bohémiens etc. sur le territoire de la commune.

SÉANCE DU 7 AOÛT 1904

✓ Gratuité des fournitures scolaires

Une école privée dirigée par une ancienne religieuse devant ouvrir à la rentrée des classes de septembre, le Conseil Municipal décide la gratuité des fournitures scolaires pour les élèves de l'école laïque de filles au bourg afin de faciliter la concurrence.

✓ Balayage des rues

Les conseillers municipaux du bourg font remarquer au Maire que les rues du bourg sont souvent malpropres et qu'elles devraient être balayées plusieurs fois par semaine, surtout l'été à cause des chaleurs (NDLR : à cette époque, pas de tout-à-l'égout, les eaux usées... et le reste s'écoule sur la chaussée. Le nettoyage se fait le mercredi et le samedi par l'adjudicataire des boues).

SÉANCE DU 16 OCTOBRE 1904

✓ Demande d'un deuxième bureau de tabac

Le Conseil Municipal renouvelle au Préfet sa demande d'un deuxième bureau de tabac qui faciliterait les consommateurs (sic !), l'un des deux serait installé à l'extrémité du bourg, côté le plus à proximité des hameaux, l'autre bureau se tiendrait au centre du bourg.

✓ Construction d'une bascule publique

Le Maire pense que la commune aurait intérêt à faire construire une bascule publique dont la gérance serait faite en régie, que cette bascule pourrait être construite sur la petite place triangulaire et que par ce moyen, on éviterait les discussions qui ont lieu entre vendeurs et acheteurs. Plusieurs membres du Conseil ne sont pas partisans de cette construction, prétendant que cette bascule pourrait gêner les détenteurs de poids public et que les contestations entre vendeurs et acheteurs ne seraient pas évitées. Le Maire propose de nommer une commission chargée de recueillir des renseignements au sujet de la construction projetée.

SÉANCE DU 20 NOVEMBRE 1904

✓ Étang de la Palissade (suite)

Le Conseil Municipal autorise le Maire à réaliser auprès de la Caisse Nationale des retraites pour la vieillesse un emprunt de 1 600 francs à 3,85 % pour acquérir l'étang de la Palissade.

✓ Construction d'une bascule publique (fin)

Après enquête, la commission nommée à cet effet considère qu'il n'y a pas lieu de construire une bascule publique. La construction proposée par le Maire est rejetée.

✓ Gare de Dompierre

Le Conseil Municipal demande à la compagnie P.L.M. de fournir pour toutes les foires de Dompierre un nombre suffisant de wagons à freins afin que tous les animaux soient expédiés à grande vitesse (sic !).

Le Conseil Municipal demande le rétablissement du train qui passait à 14H59 au moins les 19 jours de foire car plusieurs wagons de bestiaux sont à destination de Mâcon, Lyon, Châlon et Dijon et attendu que les commerçants de ces villes viennent s'approvisionner à Dompierre.

Flashes...Infos...



La Déchetterie Communautaire de Trambly

Depuis le 03 juillet 2004, la déchetterie communautaire, construite et gérée par le SIRTOM de la Vallée de la Haute Grosne, a ouvert ses portes dans l'ancienne carrière à "Pari-Gagné" à Trambly, route de Montagny.

Vous pouvez emmener toutes sortes d'encombrants, cartons, ferraille, piles, batteries... Des bennes sont disposées par type de matériaux.

Les horaires d'ouverture sont actuellement les suivantes :

- le lundi de 09 h à 12 h
- le samedi de 14 h à 17 h

☎ 03.85.50.45.08

A la demande de la Communauté de Communes de Matour et sa Région et des Municipalités, il a été sollicité auprès du SIRTOM des $\frac{1}{2}$ journées d'ouvertures supplémentaires. Une information vous sera donnée ultérieurement.

La décharge de "Bois du Lin" est ouverte le 1^{er} samedi de chaque mois de 14 à 16 h exclusivement pour les déchets végétaux.

Au Centre Communal d'Action Sociale

Tous les Aînés du village de plus de 70 ans ont d'ores et déjà rendez-vous le dimanche 13 mars 2005 à 12 h à la salle des fêtes de Dompierre pour le repas offert par le Centre Communal d'Action Sociale. Une invitation individuelle leur sera adressée prochainement.

Rencontre avec les nouveaux habitants

Tous les nouveaux habitants de la Commune et les nouveaux nés 2004 avec leur parents sont cordialement invités à participer aux vœux de la Municipalité le dimanche 09 janvier prochain à 10 h 30 à la salle des fêtes.

Le recensement militaire

Depuis le 1^{er} janvier 1999, tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la Mairie de leur domicile . Cette obligation légale est à effectuer dans les trois mois qui suivent le seizième anniversaire. La Mairie vous remettra alors une attestation de recensement qu'il est primordial de conserver précieusement ; en effet, cette attestation vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, Permis de Conduire et même la conduite accompagnée).

Calendrier des manifestations 2005



Janvier

Dimanche 09 : Voeux de la Municipalité

Dimanche 16 : Loto de l'A.D.M.R.

Février

Dimanche 06 : Boudin des Chasseurs

Mercredi 09 : Don du Sang

Samedi 12 : Repas des conscrits de la classe en 5

Mars

Dimanche 06 : Thé dansant des Dompierre de France

Vendredi 11
et Samedi 12 } : Théâtre du Foyer Rural

Dimanche 13 : Repas des Aînés

Dimanche 20 : Marche du printemps organisée par les parents d'élèves

Avril

du 1^{er} au 03 : Théâtre du Foyer Rural à Matour

Dimanche 10 : Thé dansant des Aînés

Mai

Dimanche 01 : Ouverture du camping

Mercredi 04 : Don du Sang

Samedi 07 : Banquet des Conscrits classe en 5

Samedi 14,
Dimanche 15 } : Fête patronale

Dimanche 15 : Bal musette

Vendredi 27
et samedi 28 } : Spectacle du Foyer Rural

Juin

Samedi 4 : Ouverture de la piscine tous les week-end

Samedi 4 : Tournoi de foot au stade

Dimanche 26 : Fête champêtre du Comité des Fêtes

Calendrier des manifestations 2005

Juillet

Jeudi 14 : Concours de boules des chasseurs

Jeux pour enfants, repas champêtre, feux d'artifice et bal
Dizaine commerciale (dates à confirmer)

Août

Dimanche 7 : Porte-Ouverte des Aînés

Mercredi 10 : Don du sang

Dimanche 14 : Concours de quilles par le Comité des Fêtes

Samedi 20 et
Dimanche 21 } : Ball trap Vénerie Dompierroise

Samedi 27 : Concours de pétanque du foot

Dimanche 28 : 40^{ème} anniversaires de la fusion Dompierre/Meulin

Septembre

Jeudi 15 : Fermeture du camping

Samedi 17
et Dimanche 18 } : Portes-Ouvertes Z.A de Chassigneux

Octobre

Samedi 1^{er} } : 3^{ème} édition des vente d'arbres, arbustes et
Dimanche 02 } plants rares à la Galerie du Bois

Dimanche 16 : Loto Dompierre de France

Samedi 22 : Repas A.D.M.R.

Novembre

Dimanche 13 : Thé dansant F.N.A.P.A.

Mercredi 16 : Don du sang

Samedi 19 : Repas dansant du foot

Décembre

Samedi 03
et Dimanche 04 (matin) } : Téléthon

Dimanche 04 (après-midi) : Loto des Ecoles

Adresses utiles



SECRETARIAT DE LA MAIRIE :

☎ 03.85.50.21.34 - Fax : 03.85.50.28.25.

Email : dompierrelesormes.mairie@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.dompierrelesormes.fr>

Le Secrétariat est ouvert au public :

- le lundi matin de 09 h à 12 h.
- les mardi, jeudi et vendredi de 08 h à 12 h et de 14 h à 18 h.
- le mercredi de 14 h à 18 h.
- le samedi de 08 h à 12 h.

Le Maire reçoit en Mairie le samedi matin et sur rendez-vous. Se renseigner auprès du Secrétariat. En cas d'urgence, vous pouvez le joindre sur son portable au 06.86.75.77.69

TRÉSOR PUBLIC ☎ 03.85.50.21.96

Ouvert les lundi, mardi, jeudi et vendredi de 08 h 30 à 12 h 00

POSTE ☎ 03.85.50.21.00

Le bureau de poste est ouvert au public :

- du lundi au vendredi de 09H00 à 12H00 et de 13H30 à 16H30.
- le samedi de 08H30 à 11H30.

Départ du courrier : - du lundi au vendredi : 16H30 - le samedi : 10H45

Pour les envois en recommandé, déposer les plis avant 16H au guichet.

GENDARMERIE ☎ 17 ou 112 à partir d'un portable

SAMU ☎ 15 ou 112 à partir d'un portable

POMPIERS ☎ 18 ou le 112 à partir d'un portable

Au service de votre santé :

Docteur Vittori ☎ 03.85.50.21.14 **Faire le 15 la nuit, les W.E. et jours fériés**

Pharmacie Poinot ☎ **03.85.50.26.19**

Infirmière Mme Prost ☎ 03.85.50.23.72

Kiné M. Guignat ☎ 03.85.24.04.94

Dentiste M. Ruderman ☎ 03.85.50.98.21

Vétérinaire Paquot-Negny ☎ **03.85.50.25.33**

Pédicure M. Giraud ☎ 03.85.39.48.32

Taxi M. Bourbon ☎ 03.85.50.45.12

Adresses utiles



ÉCOLE PRIMAIRE

☎ 03.85.50.26.25

ÉCOLE MATERNELLE

☎ 03.85.50.29.30.

HALTE-GARDERIE Relais « Mille Pattes »

☎ 03.85.50.27.51

SALLE DES FÊTES

☎ 03.85.50.25.48

CENTRE SOCIAL DU HAMEAU DES ORMES

☎ 03.85.50.27.96.

FOYER RURAL

☎ 03.85.50.27.94

COMPLEXE TOURISTIQUE DU VILLAGE DES MEUNIER****

☎ 03.85.50.36.60

Fax : 03.85.50.36.61

Site Internet : www.villagedesmeuniers.com

Email : villagedesmeuniers@wanadoo.fr

DECHETTERIE COMMUNAUTAIRE de TRAMBLY

☎ 03.85.50.48.08

S.A.U.R. (Service des Eaux)

☎ 03.85.88.76.76

E.D.F. (Dépannage)

☎ 0810 333 171

Permanences au Centre Social du Hameau des Ormes

Assistance sociale : Mme LOREAUD

Horaires affichés en Mairie

Pédicure, Podologue, Orthopédiste : M. GIRAUD

Le 1er lundi de chaque mois à partir de 14 H.

Conseillère familiale et conjugale (SIVU) :

Rendez-vous auprès du SIVU au 03.85.59.76.21

Etat - civil

Arrêté au 18 décembre 2004

Naissances

A été omis l'année dernière

- MACON, le 15 novembre 2003
- PARAY LE MONIAL, le 08 juillet
- MACON, le 27 juillet
- MACON, le 27 juillet
- MACON, le 18 août
- MACON, le 24 août
- MACON, le 16 octobre
- PARAY LE MONIAL, le 12 novembre
- PARAY LE MONIAL, le 13 décembre



GATILLE Pierre, Audour

BRUNEL Eddy Marcel Maxime, Le Champ de la Croix
HOARAU Alexis Mathieu (1^{er} Jumeau), Le Bourg
HOARAU Chloé Sarah (2ème Jumeau), Le Bourg
MARTINERIE Hugo, Le Presbytère de Meulin
DESROCHES Antoine Pierre, La Brosse Ronde
BRIGAUD Kelly, Commerçon du Bas
CRANCE Quentin Jacques Maurice, Le Bourg
SIMONET Maëly, Le Bourg

Mariages

- 14 février **GATILLE** Olivier « Audour »
et **DELVINCOURT** Isabelle (Mâcon)
- 07 avril **BECHIR** Saïd (Saint Vallier)
et **CHAFFOT** Marie-Claude (Z.I. Genève Océan)
- 17 avril **PARIS** Pascal Dominique (St Germain du Plain)
et **BALIGAND** Sandrine (Les Meuniers)
- 13 novembre **CAPRON** Philippe Simon René (Ingwiller - 67)
et **GRIFFON** Catherine (Le Bas de Meulin)

Décès

- 21 janvier TRAMAYES **PROIX** Solange Paulette veuve **VIOLLET** (75 ans) Les Meuniers
- 15 juillet à MACON **JUGNON** Jeanne Marthe veuve **LAPALUS** (95 ans), La Fin – Meulin
- 27 juillet à MACON **VALLET** Jean Eugène, (92 ans) Champ Rouen – Meulin
- 13 septembre à DOMPIERRE **MOREAU** Jean-Marie Joseph (91 ans), Frouges
- 04 octobre à MACON **BALIGAND** Marie Jeanne veuve **SAUNIER** (84 ans), La Fay
- 09 octobre à DOMPIERRE **DESIGAUD** Andrée Marie Jeanne épouse **HAENEL** (77 ans), Le Vernay
- 22 octobre à MACON **DETERNES** Marie-Louise Gabrielle veuve **VALLET** (91 ans), Champ Rouen
- 29 octobre à MACON **MOLET** Roger Auguste (78 ans), La Toule
- 13 décembre à MACON **GUILLOUX** Daniel (66 ans), Le Perret

Inhumations au cimetière

- Mme **TERRIER** Jeanne veuve **THOMAS**, le 22 mars
- Mme **LAPALUS** Odette veuve **PETIT**, le 24 mars
- Melle **LARONZE** Jeanne Marie, le 26 mars
- Mme **GONTHIER** Eliane épouse **BESSON**, le 23 juillet
- Mme **PERRET** Anne Marie veuve **DESROCHES**, le 27 juillet
- Mme **MORIN** Jeanne Séraphine veuve **MOULINIER**, le 13 novembre

Vos Idées



*Toutes remarques ou suggestions seront
considérées avec toute notre attention*

MAIRIE
DE
71520 DOMPIERRE LES ORMES
Tél : 03.85.50.21.34
Fax : 03.85.50.28.25

Courrier : dompierrelesormes.mairie@wanadoo.fr

Site Internet : <http://www.dompierrelesormes.fr>